

Fonds festival et patrimoine

Descriptif

Le fonds festival et patrimoine cible l'appui à la vie culturelle à travers l'appui aux festivals (création ou maintien) et à la sauvegarde et valorisation du patrimoine non bâti.

-Valoriser le patrimoine local (au sens large) en tant que source d'inspiration et d'innovation pour les artistes et/ou les publics.

-Influer sur le développement local et l'offre de tourisme culturel en travaillant sur la valorisation des sites et des festivals, l'expérience des utilisateurs, la communication

-Renforcer les liens entre les différentes organisations travaillant sur le patrimoine.

-Assurer la durabilité, le développement et l'attractivité des festivals tunisiens indépendants et leur contribution aux dynamiques socio-économiques locales.

Maître d'ouvrage

-Maître d'ouvrage : Ministère des affaires culturelles (sur appui de l'Union européenne dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Culture en Tunisie - PACT)

-Maître d'ouvrage délégué : British Council.

Composantes

-Lot 1 - Festivals: vise à encourager la pérennisation, le développement, et l'attractivité de festivals tunisiens indépendants. Il s'agit, au sein de festivals préexistants, de soutenir des activités spécifiques liées à la création artistique émergente, à l'ancrage du festival dans son territoire, ainsi qu'à son rayonnement local, régional et international.

-Lot 2 - Patrimoine: soutient des projets visant la promotion et la valorisation du patrimoine tunisien dans sa diversité urbaine et rurale : sites, architecture, collections, savoir-faire, traditions, ou expressions artistiques ayant une thématique liée au patrimoine.

Les conditions

Demande de subvention à présenter à l'appel à propositions doit être comprise.

Festivals: entre 10 000 et 50 000 EUR - Patrimoine: entre 30 000 et 70 000 EUR

Apport au PRCA

Les projets culturels locaux au sein des centres anciens pourront trouver dans ce programme un financement complet ou un co-financement.